

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 04 janvier 2022 à 20h30

Date de convocation : 29/12/2021

Présents : Mrs VALENTIN, THIEFFRY, BAIZE, BARRAS, ANDRE, Mmes GUERIN, LEFEVRE, PIGAANI

Secrétaire de séance : Mr BARRAS.

Ordre du jour :

- Délibération prêt court terme trésorerie
- Election 2^{ème} adjoint
- Questions diverses

Prêt à court terme trésorerie

Le Président de séance donne connaissance, aux Membres présents, du projet envisagé par la Collectivité, objet de la présente demande de financement, à savoir : Travaux communaux d'assainissement des eaux pluviales et bâchage de l'église. Les travaux ont été réglés et la commune reste en attente du versement des subventions accordées pour ces travaux.

Les Membres présents, après avoir entendu l'exposé du Président et après un échange de vues :

1° - Prennent en considération et approuvent le projet qui leur est présenté,

2° - Le Conseil Municipal décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du NORD EST à Reims, 25, rue Libergier, la mise en place d'une ligne de trésorerie d'un montant de 15.000 Euros, pour une durée d'un an, utilisable par tranches de 15.000 € minimum. Remboursement anticipé possible à tout moment sans pénalités, paiement des intérêts par périodicités trimestrielles, indexés sur l'Euribor 3 mois + 0.90 %.

Taux plancher = marge.

Frais de dossier ou commission d'engagement de 0.20%

3° - Ouvrent au budget de l'exercice courant les crédits correspondants aux frais financiers,

4° - Prennent l'engagement, au nom de la Collectivité, d'inscrire en priorité, chaque année, en dépenses obligatoires au budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances ainsi que de créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances,

5° - Autorisent la signature de tous les actes contractuels afférents à cette opération et confèrent, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à son représentant légal, Mr VALENTIN Julien pour la réalisation de cette ligne de trésorerie, la signature du contrat à passer et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

Election 2^{ème} adjoint

Vu le Procès-Verbal d'élection du Maire et des adjoints du 03/07/2020 décidant du nombre d'adjoint au maire ;

Vu la délibération 2021-12-04 du 09/12/2021,

Le Maire informe le conseil que suite à la démission de Mme KRYWANSKY de son poste d'adjoint, il y a lieu de désigner à nouveau un 2^{ème} adjoint.

Se présentent candidats : Mme GUERIN Magali

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote -----	0
Nombre de votants -----	8
Nombre de suffrages déclarés nuls -----	1
Nombre de suffrages blancs -----	1
Nombre de suffrages exprimés -----	6
Majorité absolue -----	4

Candidat	Nombre de suffrage obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
GUERIN Magali	6	Six

Mme GUERIN Magali est élue 2^{ème} adjointe.

Questions diverses

Augmentation des bases de 3.4% pour 2022

Annulation des vœux du Maire – crise sanitaire

Location logement au 03/01/2022

Panneaux de rue – commande en cours

Trou route de Vitry – en attente intervention VEOLIA